

# ROTTOMOBILE

Dimanche 24 septembre 2023

Office du Tourisme de Pontoise (les bords de l'Oise)

Exposition & Baptêmes  
voitures prestigieuses

Rallye automobile

dans le Vexin au profit de



Animations permanentes

Gestes de premier secours,  
Simulateurs de conduite,  
Voiture tonneaux,  
etc.

Rotary  
Club de Pontoise



<http://rotary-pontoise.org>



# ROTARY CLUB DE PONTOISE L'ÉVÉNEMENT LE ROTOMOBILE



**Dimanche 24 Septembre 2023**

Office du tourisme de Cergy – Pontoise (Au port de Pontoise)

## Une journée conviviale de passion Un village Départ / Arrivée animé

Exposition permanente de voitures anciennes

La nostalgie de mythiques automobiles restaurées et entretenues par des fanas qui vous feront partager leurs passions

Des animations sur la prévention et la sécurité routière par les Pompiers du Val d'Oise, la Prévention Routière, l'Armée, la Croix Rouge

- ✓ Voiture tonneaux
- ✓ Simulateurs de conduite 2 et 4 roues
- ✓ Désincarcération
- ✓ Gestes de premier secours
- ✓ Et bien d'autres surprises



Présentation automobile et remise des prix et trophées de la 7<sup>ème</sup> édition du Rotomobile 2.0

## Baptêmes en voitures d'exception

Venez rêver à bord de bolides exceptionnels sur un parcours routier pour une modique participation

Vous serez transporté dans le vrombissement de la cavalerie des chevaux vapeurs



Suivant l'horaire et la disponibilité, vous pourrez effectuer ce parcours dans une de légende.

Participez à l'ambiance rétro des journées du patrimoine à bord de ces ancêtres qui évoquent la nostalgie et qui sont maintenus en état avec passion par de vrais fanatiques amoureux de leur véhicule.

Venez partager leur passion !



## LE ROTOMOBILE 2023 La 7<sup>ème</sup> édition du rallye touristique dans le Vexin français.



Nous vous convions chaleureusement à participer à ce rallye d'exception au volant de votre ancienne automobile.

Durant cette journée, évadez-vous depuis le site de départ au Port de Pontoise, et partez à la découverte des belles routes pittoresques du **Vexin français**. Au programme, un **parcours d'environ 80 Km** mêlant check-points, orientations, énigmes et découvertes de lieux uniques.

Une opération exceptionnelle organisée par les membres du **Rotary Club de Pontoise** dont les profits seront versés à l'association « **les restaurants du cœur** »



# Rotary Club de Pontoise **ROTOMOBILE**



## Programme du **ROTOMOBILE 2023**

08h30 : Accueil des équipages

- ⚙️ Finalisation des formalités (règlements et vérifications diverses)
- ⚙️ Remise des documents, road books, plaque, carton de bord
- ⚙️ Collation avant départ

09h00

- ⚙️ Briefing général

09h30

- ⚙️ Départ cadencé des équipages

De 09h30 à 14h00 : Déroulement du Rallye **ROTOMOBILE**

- ⚙️ Vérification des points de passage par les commissaires officiels
- ⚙️ Reports réguliers de la progression des équipages

A partir de 12h00

- ⚙️ Début du retour des équipages
- ⚙️ Restitution du carnet de bord pour le dépouillement
- ⚙️ Restauration

13h30

- ⚙️ Participation à l'exposition des voitures
- ⚙️ Baptêmes en voiture d'exception suivant disponibilité

15h00

- ⚙️ Proclamation des résultats et remise des prix

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION

## Dimanche 24 septembre 2023

### Action / Rallye

Le Rotary Club de Pontoise organise sa grande opération "ROTOMOBILE" sur les routes du Vexin français, en faveur de l'association « **Les Restaurants du Cœur** ». Il s'agit d'un rallye touristique de quatre-vingt kilomètres environ, vous emmenant à la découverte de beaux sites et routes de la région.

### Choix du tracé

Pour satisfaire les attentes de chaque équipage, deux tracés (road books) vous sont proposés pour emprunter des itinéraires sensiblement différents :

- A Découverte** Itinéraire facile à suivre permettant de profiter au mieux du rallye touristique
- B Challenge** Itinéraire plus compétitif comprenant quelques pièges, checkpoints et indices secrets

### Coût de Participation (par voiture) : 140 € par équipage de deux personnes dont

- **80 € versés sous forme de don aux Restaurants du Cœur (\*) et,**  
*\* votre don de 80 € ne vous coûte réellement que 20 € après réduction fiscale (réduction de 60 € à hauteur de 20% du revenu imposable) (Loi Coluche)*
- **60 € de participation aux frais (petits déjeuners, repas, documents et organisation).**

### Modalités de règlement

- **80 € par chèque** établi à l'ordre de « Les Restaurants du Cœur » : 80 € (don) à remettre au départ lors de la remise du dossier roadbook  
*(\*) Un reçu sera délivré par l'Association des Restaurants du Cœur afin de vous faire bénéficier de la réduction fiscale de la loi dite « Coluche » à hauteur de 75%.*
- **60 € en ligne** pour le Rotary Club de Pontoise pour la participation aux frais.

**<https://www.cityvent.com/events/l3m1e5bz>**

### Documents remis au départ

Remise au conducteur du road book et son carton de bord, du règlement général et des tickets pour deux personnes donnant accès à la restauration.

Comité **ROTOMOBILE 2.0**  
Michel FLOUTARD  
☎ 06 26 19 22 21  
[rotomobile2.0@rotary-pontoise.org](mailto:rotomobile2.0@rotary-pontoise.org)

ROTARY CLUB DE PONTOISE  
Association Loi 1901

Siège social & Correspondance : Rotary Club Pontoise La Maison des Associations de Pontoise 7, Place du Petit Martroy 95300 Pontoise  
Site : <http://rotary-pontoise.org> Courriel : [contact@rotary-pontoise.org](mailto:contact@rotary-pontoise.org)

# Formulaire d'inscription et de paiement (80€ + 60€)

## Participants

**Prénom et Nom** ou dénomination .....

Adresse .....

Tél. ....@-mail .....

Personne à contacter et son tél. ....

Nombre de personnes dans la voiture (y compris le conducteur) : .....

Date de Naissance du conducteur : .....

Date de naissance du passager (ou la passagère) le plus jeune : .....

## Véhicule

Marque .....

Modèle .....

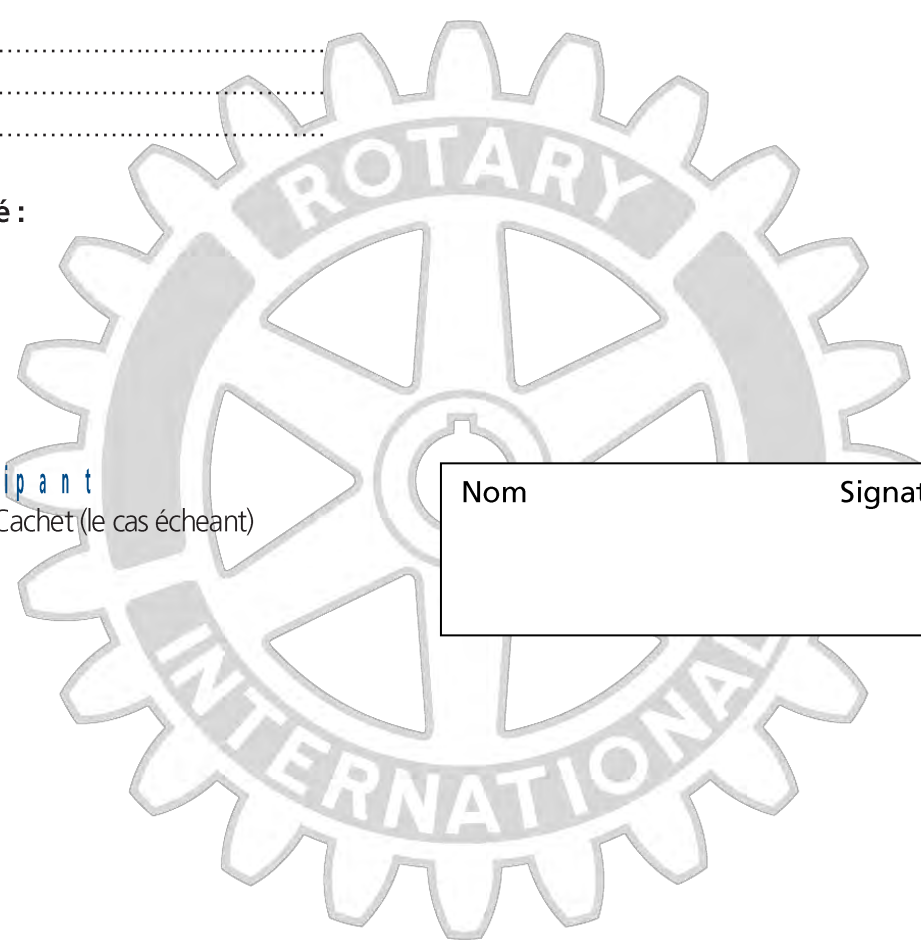
Année .....

## Parcours souhaité :

- A** Découverte
- B** Challenge

## Accord Participant

Date ..... Cachet (le cas échéant) .....



Nom	Signature
-----	-----------

# RÈGLEMENT ROTOMOBILE 2023

## ARTICLE 1 : ESPRIT DE LA MANIFESTATION

Le Rotary Club de Pontoise organise un rallye touristique automobile dénommé « ROTOMOBILE » dans le Vexin.

La manifestation se déroule sans esprit de compétition et dans le respect du code de la route, dans le cadre d'une rencontre amicale. Chacun s'engage à participer dans cet esprit.

## ARTICLE 2 : PARTICIPATION A LA MANIFESTATION / DEMANDE D'ENGAGEMENT

L'inscription est obligatoire.

- Les véhicules non-inscrits ne pourront pas participer.
- L'inscription est individuelle, chaque conducteur participant devant remplir et signer sa demande d'engagement.
- Un petit déjeuner sera proposé avant le départ.
- Un repas pour deux personnes sera proposé au retour du rallye.
- Le propriétaire prend en charge les frais liés à l'utilisation du véhicule dans le cadre de la manifestation.

## ARTICLE 3 : VEHICULES ADMIS

Ne sont admis que les participants ayant rempli leurs fiches d'inscriptions, réglé leur participation et accepté le présent règlement.

Ne seront admis que les véhicules ayant une carte grise, une assurance et un contrôle technique en règle, le cas échéant.

L'organisateur se réserve le droit de refuser tout engagement ne correspondant pas à l'esprit de la manifestation.

## ARTICLE 4 : HORAIRES

Date de la manifestation : le dimanche 24 septembre 2023 de 8 heures à 18 heures.

Réception des conducteurs, des passagers et de leurs véhicules à partir de : 8 h 30.

Participation obligatoire au briefing : 09 h 00 au bureau de l'organisation

Départ échelonné du parcours dès 9 h 30 par petits groupes de véhicules.

## ARTICLE 5 : CLOTURE DES ENGAGEMENTS

La clôture des engagements est fixée au 17 septembre 2023. Les demandes d'engagements non reçues à cette date ne seront prises en compte qu'à la discrétion de l'organisateur.

Aucune modification d'engagement ne sera possible sans avoir reçu, préalablement à la manifestation, l'accord de l'organisateur.

## ARTICLE 6 : ACCES DES VEHICULES AU RALLYE

Chaque équipage qui participe au rallye, le fait sous sa seule responsabilité. Il doit signer le présent document dégageant l'organisateur en cas de dommages corporels ou matériels.

## ARTICLE 7 : CODE DE LA ROUTE

Comme l'ensemble du parcours emprunte des voies publiques ouvertes à la circulation, le véhicule doit impérativement répondre aux exigences du code de la route en vigueur en France. Bien évidemment, tout participant doit respecter les limitations de vitesse et autres signalisations en particulier, la vigilance dans les traversées des agglomérations.

## ARTICLE 8 : ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE DE L'ORGANISATEUR

Elle couvre tous ceux qui participeront à l'organisation, pour les dommages non causés par une voiture.

Les propriétaires des voitures engagées accèdent au parcours sous leur seule responsabilité.

L'organisateur est, par cette signature, également déchargé de toute responsabilité pour les véhicules exposés dont leurs propriétaires sont les seuls gardiens.

ROTARY CLUB DE PONTOISE

Association Loi 1901

Siège social & Correspondance : Rotary Club Pontoise La Maison des Associations de Pontoise 7, Place du Petit Martroy 95300 Pontoise

Lieu de Réunion : Le Relais des Peintres 06, rue du Général de Gaulle - 95430 Auvers Sur Oise Tél. +33 (0) 130 367 074

Site : <http://rotary-pontoise.org>

Courriel : [contact@rotary-pontoise.org](mailto:contact@rotary-pontoise.org)

## ARTICLE 9 : VOLS

Les organisateurs ne sont nullement responsables en cas de vol sur le site. Chaque participant est responsable de ses biens et doit signaler tout comportement suspect au comité d'organisation ou au 06 26 19 22 21.

## ARTICLE 10 : AFFICHAGE

Le présent règlement a été validé par le comité ROTOMOBILE du Rotary Club de Pontoise. Il est affiché à l'accueil et remis à chaque participant pour lecture et approbation.

## ARTICLE 11 : DROIT D'IMAGE

En s'inscrivant au rallye, chaque participant donne le droit d'utiliser les photos qui auront été prises le jour de l'évènement ou lors de l'inscription pour la communication web et presse autour du ROTOMOBILE.

## ARTICLE 12 : ANNULATION DE L'ÉVÈNEMENT

L'organisateur ne pourra être tenu responsable des conséquences d'une annulation découlant d'un cas de force majeure indépendant de sa volonté.

- Toute annulation du fait du participant ou de l'organisateur notifiée au plus tard deux semaines avant l'évènement donnera lieu au remboursement des sommes versées.
- Toute annulation du fait de l'organisateur notifiée à moins de deux semaines avant l'évènement ne donnera lieu qu'au remboursement des sommes versées au profit des restaurants du cœur.

## ARTICLE 12 : RESPECT DU RÈGLEMENT

Conformément à ce qu'il a signé dans sa demande d'engagement, chaque concurrent s'engage à respecter scrupuleusement le règlement en ne perdant jamais de vue qu'il s'agit d'une réunion amicale et non sportive organisée par des bénévoles.

L'exclusion pourra être prononcée à la suite d'un constat d'une conduite dangereuse, d'infraction grave, du non-respect du présent règlement ou tout comportement inamical envers un membre de l'organisation ou un autre participant.

*Je soussigné, déclare que mon véhicule est assuré en responsabilité civile. Je dégage la responsabilité des organisateurs de tous dommages corporels et / ou matériels que je pourrais occasionner dans le cadre de la manifestation « ROTOMOBILE » en date du 24 septembre 2023. Je reconnais être assuré pour ces dommages, j'accède à ce parcours sous mon entière responsabilité et je m'engage à respecter le présent règlement.*

*Fait à*

*Le*

*Nom*

*Lu et approuvé*

*Signature*

Comité **ROTOMOBILE 2.0**  
Michel FLOUTARD  
☎ 06 26 19 22 21  
[rotomobile2.0@rotary-pontoise.org](mailto:rotomobile2.0@rotary-pontoise.org)